

Sur une classe de conjonctions de subordination du français

Mireille Piot

Volume 13, numéro 2, 1984

Grammaire et lexique

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/602517ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/602517ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0710-0167 (imprimé)

1705-4591 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Piot, M. (1984). Sur une classe de conjonctions de subordination du français. *Revue québécoise de linguistique*, 13(2), 157–191.
<https://doi.org/10.7202/602517ar>

SUR UNE CLASSE DE CONJONCTIONS DE SUBORDINATION DU FRANÇAIS

Mireille Piot

0. Introduction

Nous avons choisi de décrire et d'analyser ici deux groupes caractéristiques d'une classe de conjonctions de subordination (*Conjs*) du français. Les *Conjs* de cette classe, qui présentent des régularités de comportement syntaxique et sémantique remarquables, sont connues sous le nom de "conditionnelles". Elles constituent la classe 6 de notre classification des *Conjs*¹. Nous y ferons constamment référence sous le nom de *Conjs*(6).

Ces *Conjs* seront étudiées dans des constructions du type
Conjs P_{ii}, P_i ou P_i, Conjs P_{ii}, par exemple:

En cas que tu viennes, je prépare tout

Je prépare tout, en cas que tu viennes

où *P_i* est la phrase principale, et *P_{ii}* la phrase subordonnée.

1. Qui en comporte huit avec quelque 400 items (voir Piot, 1978).

Cette classe de *Conjs*(6), et les deux sous-groupes que nous allons donc soumettre à l'analyse, est définie essentiellement par deux propriétés:

- La première concerne le temps de P_{ii} (c'est-à-dire la phrase attachée à ces *Conjs*(6) ou la subordonnée) qui est obligatoirement, selon la *Conjs*(6) envisagée:

a) le conditionnel:

Au cas (où + que) tu verrais Paul, dis-lui bonjour

À (la) condition qu'elle ferait tout, j'ai accepté

b) parfois le futur²:

À (la) condition qu'elle fera tout, j'accepte

*Au cas (où + que) tu verras Paul, dis-lui bonjour

c) et/ou, pour certaines formes $P_{ii} = que P$, représenté par le marqueur *subj* qui équivaut aux temps-modes précédents³:

Au cas que tu vois Paul, dis-lui bonjour

À (la) condition qu'elle fasse tout, j'accepte

et

Pourvu qu'il vienne, tout ira bien

alors que

*Pourvu qu'il (viendra = viendrait), tout ira bien

2. Ces deux temps étant souvent considérés comme variantes l'un de l'autre

3. L'analogie formelle entre les formes passées du conditionnel et du *subj* étant à cet égard assez remarquable.

L'observation d'une telle contrainte en temps-mode sur le verbe de la subordonnée (V_{ii}) en présence de ces *Conjs(6)* est essentielle: cette propriété coïncide, de fait, avec les notions sémantiques d'"hypothèse" ou de "condition" exprimées par les *Conjs(6)*.

- La seconde propriété est en relation directe avec la première. Il s'agit d'une contrainte quant à la nature du *Dét* associé à la complémentation nominale complexe observable en présence de ces *Conjs(6)*:

*À (la) condition de votre aide, j'accepte

*Dans le cas de votre refus, j'annule tout

À (la) condition d'une aide de votre part, j'accepte

Dans le cas d'un refus de votre part, j'annule tout

Ce phénomène, que nous avons noté comme la propriété *Dét = un* (obligatoirement), apparaît en effet comme une contrainte de type aspectuel transmise par la quasi-totalité⁴ des *Conjs(6)*⁵, et tout à fait exceptionnelle par rapport aux autres classes de *Conjs*.

Ces deux propriétés ressortent de l'étude systématique que nous avons entreprise pour cette classe à partir des principaux cadres syntaxiques que nous avons rencontrés associés à ces *Conjs(6)*. Parmi l'ensemble des *Conjs(6)*, nous avons déterminé ainsi sept groupes en tenant compte des variations de temps de la subordonnée ainsi que de la forme de cette subordonnée (introduite par *que*, par *où*, ou non).

4. Il semblerait que cette propriété particulière ne soit, en effet, pas partagée par celles des *Conjs(6)* de sens "négatif" par rapport aux notions d'"hypothèse".

5. Guillaume (1919, p. 199-200) avait noté une certaine coïncidence entre l'expression de l'"hypothèse" et la présence de *dét = un*.

Et nous avons choisi d'illustrer ici les corrélations syntactico-sémantiques caractérisant cette classe de conjonctions de subordination par l'examen de deux groupes importants parmi ces conjonctions "conditionnelles".

Nous examinerons donc successivement:

- au § 1, certaines *Conjs(6)* qui entrent dans le cadre

P_1 , *Conjs* (où P(cond) + que P (cond + subj))

Je prends ce parapluie, au cas (où il pleuvrait + qu'il (pleuvrait + pleuve))

c'est-à-dire en présence desquelles s'observe une alternance de construction en (où + que) P pour la subordonnée contrainte en temps-mode. Ces *Conjs(6)* qui ont la forme *Prép Ddéf N de*, autrement dit de groupes nominaux prépositionnels définis construits sur des *N* particuliers (*cas, hypothèse, supposition*, relevant de la notion sémantique d'"hypothèse"), partagent en outre certaines propriétés spécifiques. Ainsi, nous mentionnerons en 1.1 la propriété $V-n \Omega$ avec les spécifications quant à la nature du *Dét* précédant cette complémentation nominale complexe

Je le ferai, *dans le cas de (votre + cette) aide (= $V-n \Omega$)

Je le ferai, dans le cas d'une aide de votre part (*Dét* = *un*)

En 1.2, nous indiquerons différentes possibilités de substituts dans le cas de la pronominalisation de la phrase attachée à ces *Conjs(6)*; par exemple:

Vous m'aidez; *dans le cas de quoi, je le ferai

Vous m'aidez; *dans le cas de cela, je le ferai

Vous m'aidez; dans ce cas-là, je le ferai

- au § 2, figurent un nombre important de *Conjs*(6) qui entrent dans le cadre: P_i , *Conjs que P (subj + cond + fut)*. Or, pour ces *Conjs*, le conditionnel n'apparaît plus ici comme une contrainte de forme très spécifique pour la subordonnée comme c'était le cas pour le groupe précédent

Dans le cas où tu (*auras + aurais) soif, il y a de l'eau mais comme une simple variante "passé" du futur, en particulier lorsque la principale est à un temps passé:

Sous réserve que tu auras soif, tu (peux + pourras) boire de l'eau

Sous réserve que tu aurais soif, je t'ai préparé de l'eau

Parmi ces *Conjs*(6), nous avons distingué deux sous-groupes nettement dissociés syntaxiquement et sémantiquement: syntaxiquement - selon que la phrase attachée à ces *Conjs*(6) possède la réductibilité caractéristique des complétives à une infinitive

J'irai, à condition que j'arrive à temps

J'irai, à condition d'arriver à temps

ou non

J'irai, à supposer que j'arrive à temps

*J'irai, à supposer d'arriver à temps

sémantiquement - selon que ces *Conjs*(6) mettent en jeu la notion d'"hypothèse", ou la notion de "condition".

Ainsi, en 2.1, les *Conjs*(6) ne diffèrent du groupe précédent que par l'absence d'une forme où *P* en parallèle à la forme que *P* qui leur est attachée. L'absence de cette forme où *P* est étroitement liée à la forme de ces *Conjs*(6) qui sont très figées (sans *Ddéf*) ou construites sur des formes verbales mais qui s'interprètent comme mettant en jeu une notion d'"hypothèse" comme les *Conjs*(6) du paragraphe précédent (voir § 1). Enfin, pour ce sous-groupe, la forme que *P* qui leur est attachée n'a pas la réductibilité caractéristique des complétives.

Et en 2.2, en revanche, nous avons des *Conjs*(6) qui s'interprètent comme mettant en jeu la notion de "condition" et qui ont la forme *Prép*(*Ddéf*)*N de*⁶, c'est-à-dire de groupes nominaux prépositionnels dont le *Dét* est défini ou bien a été effacé pour les *Conjs* les plus figées. Par exemple:

sous (la + cette) réserve de

et

sous réserve de

Ce sous-groupe de *Conjs*(6) a la propriété $V^0,1 \Omega$, c'est-à-dire la réductibilité des complétives à une infinitive; outre les propriétés $V-n \Omega$ (avec des spécifications quant à la nature du *Dét*) et de pronominalisa-

6. Nous faisons intervenir la *Prép de* en fin de forme de toutes ces *Conjs* construites sur un *N* dans la mesure où cette *Prép de* n'apparaît pas seulement lorsque leur est attachée une complémentation nominale (complexe), ce qui correspondrait à la situation habituelle du complément de nom, mais parce qu'elle apparaît aussi devant une complémentation complétive ou infinitive; et nous avons ainsi
- à la condition de (ce que $P + V \Omega + V-n \Omega$)

tion qu'elles partagent avec celles du premier sous-groupe.

En conclusion, au § 3, les différentes propriétés syntaxiques intervenant dans la répartition entre ces deux groupes de *Conjs*(6) (forme de la subordonnée, réductibilité ou non de la complétive attachée aux *Conjs*(6), contrainte ou non sur la nature du *Dét* associé à la complémentation nominale complexe) apparaissent directement corrélées au sémantisme propre à ces *Conjs*(6) selon qu'elles sont construites sur des *N* de sens "conditionnel" ou de sens "hypothétique", allié ou non à un sens "négatif".

1. Les *Conjs*(6) qui gouvernent une phrase où *P* (*cond*) et une phrase que *P* (*cond* + *subj*)

Les quelques *Conjs*(6) qui entrent dans ce cadre ont la forme *Prép* *Déf* *N* *de*, c'est-à-dire de groupes nominaux prépositionnels définis construits sur des *N* de sens plus ou moins "hypothétique": *cas*, *hypothèse*, *supposition*.

La forme même de ces *Conjs*(6) entraîne un certain nombre de propriétés spécifiques: nous verrons ainsi en 1.1, la propriété *V-n* Ω avec des spécifications quant à la nature du *Dét* la précédant; en 1.2, nous indiquerons différentes possibilités de pronominalisation de la phrase attachée à ces *Conjs*(6).

En ce qui concerne les *Conjs*(6) construites sur le *N cas*, nous devons noter tout d'abord quelques particularités:

A) Le *N cas* apparaît également au tableau 5 des conjonctions "temporelles" comme formant de *Conjs* avec une même *Prép* antécédente: *dans*. La différence essentielle entre les *Conjs*(5) "temporelles" et les

Conjs(6) "conditionnelles" construites sur ce *N* réside dans la nature du *Dét* qui précède celui-ci:

- au tableau 5, ce *Dét* est un indéfini de type particulier⁷ (*chaque, tous les*); nous avons ainsi les *Conjs*(5): *dans chaque cas de, dans tous les cas de*, par exemple dans la phrase

Dans chaque cas (où + que) Pierre arrive, Marie s'en va

- en revanche, au tableau 6, le *Dét* est "défini" (*le*); nous avons ainsi la *Conjs*(6): *dans le cas de*, par exemple dans la phrase

Dans le cas (où + que) Pierre viendrait, nous sommes là

- en outre, pour ce dernier tableau, les *Prép* *à* et *pour* interviennent également devant ce *N* défini pour former les *Conjs*(6): *au cas de, pour le cas de* alors que nous ne trouvons pas ces *Prép* associées au *N cas* au tableau 5 des "temporelles". Enfin, toujours pour ce tableau 6, des "conditionnelles", le *Ddéf* est obligatoirement *le* et non *ce*:

au cas de	vs	*à ce cas de ⁸
dans le cas de		*dans ce cas de
pour le cas de		*pour ce cas de

B) Cette contrainte sur le *Ddéf* apparaît spécifique du *N cas* puisqu'elle n'est pas observée pour le *Ddéf* antécédent aux *N hypothèse* et *supposition* sur lesquels sont construites, avec *Prép* = *dans*, les *Conjs*(6): *dans (la + cette) hypothèse de, dans (la + cette) supposi-*

7. Voir Gross (1977).

8. Cette particularité est à relier à celle observée pour la forme pronominale associée à ce même *N* (voir 1.2)

tion de, par exemple dans les phrases

Je l'ai préparé, dans (la + cette) simple hypothèse
(que + où) Pierre viendrait

Tout le groupe de *Conjs*(6) qui entre dans ce cadre a la propriété d'une alternance de construction en: (*où* + *que*) *P* formellement analogue à celle rencontrée avec la majorité des *Conjs*(5) "temporelles". Une différence notable intervient cependant pour les *Conjs* de ce tableau 6:

- la forme *où P* présente une contrainte de temps très particulière: obligatoirement le conditionnel (excluant même le futur),
- le temps de *que P* est soit le conditionnel, soit représenté par le marqueur *subj.*

Ainsi

- (i) Dans (l'hypothèse + la supposition + le cas) où il y (aurait + *aura) une panne, je ne sais pas réparer
- (i') Dans (l'hypothèse + la supposition + le cas) qu'il y (ait + aurait) une panne, je ne sais pas réparer

et

- (ii) (Pour le + au) cas où tu (aurais + *auras) soif, bois donc de l'eau
- (ii') (Pour le + au) cas que tu (aurais + aies) soif, bois donc de l'eau

Outre cette première propriété d'une alternance de construction en (*où* + *que*) *P* pour la subordonnée qui leur est attachée, ces *Conjs*(6) partagent d'autres propriétés qui caractérisent les *Conjs* qui ont la forme *Prép Ddéf N de* (c'est-à-dire de groupes nominaux prépositionnels définis):

a) la propriété d'une complémentation nominale complexe, généralement notée $V-n \Omega$, mais pour laquelle nous introduisons ici quelques spécifications;

b) la possibilité de différents substituts pronominaux à la forme (*que + où*) P qui est attachée à ces *Conjs*(6).

1.1 Complémentation nominale complexe

Ce groupe de *Conjs*(6), dont la forme *que P* ne possède pas la réductibilité caractéristique des complétives à une infinitive, partage donc la propriété d'une complémentation nominale complexe. Mais cette dernière propriété n'est pas sans présenter, pour ces *Conjs*(6), une particularité par rapport au cas général envisagé en présence des autres *Conjs*. En effet, par rapport aux phrases

- (1) a. Dans (la supposition + l'hypothèse) (*où + que*) Pierre (parte + partirait), tu regretterais ton entêtement

les séquences (généralement observées en présence des autres conjonctions de subordination et correspondant à la propriété $V-n \Omega$) sont au moins douteuses:

- (1) b. ?*Dans (la supposition + l'hypothèse) du départ de Pierre, tu regretterais ton entêtement

alors que les phrases

- (1) c. Dans (la supposition + l'hypothèse) d'un départ de Pierre, tu regretterais ton entêtement

sont tout à fait naturelles et équivalentes en sens des phrases (1a).

De même par rapport aux phrases

- (2) a. (Dans le + pour le + au) cas où tu refuserais, je saurai(s) bien me venger

les séquences (correspondant strictement à la propriété $V-n \Omega$) sont exclues:

- (2) b. *(Dans le + pour le + au) cas de ton refus, je saurai(s) bien me venger

alors que les phrases

- (2) c. (Dans le + pour le + au) cas d'un refus de ta part, je saurai(s) bien me venger

sont tout à fait acceptables et équivalentes en sens aux phrases (2a).

Nous avons donc noté, dans le tableau joint, par le signe "+" sous la colonne *Dét* = *un* dépendante de $V-n \Omega$ (qui signale ce type de contraintes sur la nature du *Dét* associé au $V-n$) l'existence des phrases naturelles (1c) et (2c). Par le signe "-" sous la colonne $V-n \Omega$ (qui note le cas général pour cette complémentation, c'est-à-dire sans contrainte sur la nature du *Dét*) nous avons signalé le caractère très douteux, si ce n'est inacceptable, des phrases (1b) et (2b) qui correspondent cependant au cas général de complémentation nominale jusqu'ici observé en présence des *Conjs*.

1.2 Pronominalisation

Ce groupe de *Conjs*(6) partage également, en liaison avec la propriété $V-n \Omega$, la possibilité d'une pronominalisation de la forme *que P* qui leur est attachée. Nous avons noté différentes possibilités de substituts à *que P*:

- Si le pronom *quoi* apparaît exclu ou douteux en présence de ce groupe de *Conjs*,

Je prends ce parapluie, dans (l'hypothèse + le cas) qu'il (pleuve + pleuvrait)

Il se pourrait qu'il pleuve. Dans (?*l'hypothèse + *le cas) de quoi, je prends ce parapluie

- le pronom *cela* apparaît plus ou moins naturel

Il se pourrait qu'il pleuve. Dans (l'hypothèse + ?le cas) de cela, je prends ce parapluie

selon les *Conjs*(6) envisagées.

Cependant, la forme pronominale déictique est généralement beaucoup plus naturelle pour ces *Conjs*(6) de forme *Prép Ddéf N de*, même si elle n'apparaît pas entièrement corrélée ici à l'existence de cette forme de *Conjs* puisque nous avons des contrastes comme

Il se pourrait qu'il pleuve. (?Pour dans ce cas-là + dans cette hypothèse-là + dans cette supposition-là), je prends mon parapluie

Il se pourrait qu'il pleuve. *À ce cas-là, je prends mon parapluie

Le problème de l'inacceptabilité de la forme pronominale déictique (c'est-à-dire: *à ce cas-là) pour la *Conjs*(6) au cas de ne peut être relié globalement à la forme au N de de cette *Conjs*(6) étant donné que nous trouvons, entre autres exemples de *Conjs* de forme identique, la *Conjs* au moment de (*Conjs*(5)), pour laquelle la forme pronominale déictique correspondante à ce moment-là est naturelle et observée.

L'inacceptabilité de à ce cas-là ne peut non plus être reliée clairement aux contraintes que nous avons observées sur le *Ddéf* précédant les *Conjs*(6) construites sur le N cas (qui excluent *Ddéf* = ce, seul *Ddéf* = le étant autorisé), puisque le cas de *à ce cas-là est exceptionnel parmi les *Conjs*(6) construites sur le N cas. En effet, nous avons bien

pour le cas de	et	pour ce cas-là
dans le cas de		dans ce cas-là

Toutefois, corollairement à l'inacceptabilité de *à ce cas là (qui constitue une anomalie, qui relève d'une étude d'ensemble de ce phénomène parmi les *Conjs*), nous devons noter ici une possibilité pronominale exceptionnelle en *lequel*:

Il se pourrait qu'il pleuve: auquel cas, je prends mon parapluie

qui intervient donc en suppléance pour cette *Conjs*(6).

Nous n'avons pas noté par une colonne spécifique cette propriété particulière qui a été d'usage courant et général dans la langue jusqu'au milieu du XVIIe siècle⁹, mais qui est aujourd'hui complètement marginale puisqu'elle n'est plus observée pour d'autres *Conjs*(6), par exemple:

?*(Dans + pour) lequel cas, je prends ce parapluie

?*Dans lequel (hypothèse + supposition), je prends ce parapluie

ni non plus pour d'autres *Conjs* d'autres classes.

2. Les conjonctions du type P_i , *Conjs que P (subj + fut + cond)*

Un nombre important de *Conjs*(6) entrent dans ce cadre. Une première particularité que nous devons noter et qui différencie ces *Conjs*(6) des précédentes est la suivante:

- le conditionnel n'apparaît plus ici comme une contrainte de forme très spécifique pour la subordonnée, car l'introduction du futur

9. Voir Haase (1969) p. 65.

comme temps éventuel de la subordonnée concurremment au subjonctif ou au conditionnel en présence de ces *Conjs(6)* fait du conditionnel une simple variante "passé" du futur, en particulier lorsque la principale est à un temps passé:

Je la laisse maîtresse de son choix, à condition qu'elle fera
ce que je lui dirai

Je l'ai laissée maîtresse de son choix, à condition qu'elle
ferait ce que je lui dirai

Parmi les *Conjs(6)* qui entrent dans ce cadre, nous avons distingué deux groupes nettement dissociés syntaxiquement comme sémantiquement.

La différence syntaxique immédiatement observable réside dans le fait que:

- pour le premier sous-groupe de ces *Conjs(6)*, que nous étudions en 2.1 ci-dessous, la forme *que P (subj + fut + cond)* qui leur est attachée ne possède pas la réductibilité caractéristique des complétives à une infinitive,

- alors que la forme *que P (subj + fut + cond)* attachée au second sous-groupe de ces *Conjs(6)* (voir 2.2) possède cette propriété, notée $(E + de) \vee \Omega$.

Nous avons établi notre distinction sur la base de l'existence (ou non) de cette propriété de la forme *que P (subj + fut + cond)* attachée à ces *Conjs(6)*. De plus, d'autres propriétés syntaxiques spécifiques de l'un ou l'autre sous-groupe concourent à cette distinction (également fondée morphologiquement).

2.1 Les *Conjs*(6) qui entrent dans ce cadre et appartiennent au premier sous-groupe ne diffèrent des *Conjs*(6) qui entrent dans le cadre précédent (§ 1.) que par l'absence d'une forme où *P* en parallèle à la forme *que P* qui leur est attachée. L'absence de cette forme où *P* est étroitement liée à la forme même de ces *Conjs*(6).

En effet, nous trouvons dans ce sous-groupe de *Conjs*(6):

- a) une *Conjs*(6) construite sur le *N cas* qui se présente, à la différence des précédentes, sous une forme figée sans *Dét*: *en cas de*,
- b) des *Conjs*(6) construites sur des formes verbales, de même famille morphologique que le *N supposition* (appartenant au précédent cadre), qui ont la forme:
 - soit de groupes verbaux prépositionnels (à l'infinitif, ou au gérondif): *à supposer, en supposant*,
 - soit de formes participiales, ainsi: *supposé*, et (morphologiquement apparenté) *posé*¹⁰,
- c) deux *Conjs*(6) construites sur des formes verbales, l'une au participe présent: *moyennant*, l'autre sous forme d'un gérondif: *en admettant*,
- d) enfin, deux *Conjs*(6) construites sur des formes verbales à des

10. Ces deux formes sont analysables par effacement de *étant*: *étant (supposé + posé)*. Par ailleurs, Borlé (1927) signale le fait qu'au XVII^e siècle on trouve dans Rabelais, en alternance avec la forme *posé* et dans le même emploi, la locution conjonctive: *posé le cas* [que *Psubj*]. Un *N* de sens "hypothétique" comme *cas, hypothèse, supposition*, est d'ailleurs vraisemblablement à reconstituer en présence de toutes ces formes verbales, telles que par exemple:

- (à supposer + en supposant) le cas [que *Psubj*]
- (supposé + posé) le cas [que *Psubj*]
- (moyennant + en admettant) la supposition [que *Psubj*]

temps finis: *n'était, n'eût été* (dont l'origine serait: *si ce n'était, si ce n'eût été*) qui appartiennent à la langue littéraire. Ces deux dernières *Conjs(6)* doivent être considérées cependant comme totalement indépendantes des constructions: *si c'était, si c'eût été* où figure la *Conjs(6)* *si* associée aux expressions verbales *c'était, c'eût été*. En particulier, ces *Conjs(6)* *n'était, n'eût été* possèdent la propriété $V-n \Omega$, c'est-à-dire d'une complémentation nominale complexe, puisque, en parallèle aux phrases

N'eût été que les plantes se (développent + développeront + développeraient) mal sur ce terrain, j'aurais volontiers planté des arbustes à cet endroit

N'était qu'il (ait + aura) un embonpoint précoce, Pierre paraît jeune

on observe les phrases

N'eût été le mauvais développement des plantes sur ce terrain, j'aurais volontiers planté des arbustes à cet endroit

N'était son embonpoint précoce, Pierre paraît jeune

qui correspondent à la propriété $V-n \Omega$.

En revanche, pour les constructions où figure la *Conjs(6)* *si* associée aux expressions verbales *c'était, c'eût été*, les séquences qui correspondraient à cette propriété ($V-n \Omega$)

?*Si c'eût été le mauvais développement des plantes sur ce terrain, je les aurais plantées ailleurs

*Si c'était son embonpoint précoce, Pierre devrait se surveiller

sont totalement exclues, alors que les phrases parallèles

Si c'eût été que les plantes se développeraient mal sur ce terrain, je les aurais plantées ailleurs

Si c'était qu'il (ait + aura) un embonpoint précoce, Pierre devrait se surveiller

sont observées.

De fait, hormis la différence constituée par l'absence de la forme où *P* (en parallèle à la forme *que P* qui lui est attachée) tout ce sous-groupe de *Conjs*(6) possède les mêmes propriétés que les précédentes, à savoir: une complémentation nominale complexe dont nous donnerons différentes caractéristiques en 2.1.1, et différentes possibilités de substituts à la phrase qui leur est attachée en cas de pronominalisation, ainsi que nous le verrons en 2.1.2.

2.1.1 Complémentation nominale complexe

Nous venons de voir que les *Conjs*(6) *n'était* et *n'eût été* possèdent la propriété *V-n Ω*, c'est-à-dire une complémentation nominale complexe pour laquelle ne s'observe aucune restriction quant à la nature du *Dét* antécédent au *V-n*.

Tel est également le cas de la *Conjs*(6) *moyennant* en présence de laquelle on observe les phrases

On l'a relâché, moyennant qu'il (promette + promettrait) de ne rien faire de mal

et

On l'a relâché, moyennant sa promesse de ne rien faire de mal

En revanche, en présence des autres *Conjs*(6) appartenant à ce sous-groupe, nous avons par exemple:

En (admettant + supposant) même que vous m'aidiez, je n'y arriverai pas

et

En (admettant + supposant) même une aide de votre part, je n'y arriverai pas

mais non

*En (admettant + supposant) même votre aide, je n'y arriverai pas

séquence qui correspondrait à la propriété $V-n \Omega$.

Ou encore

(À supposer + posé) même qu'il refuse, on trouvera quelqu'un d'autre

alors que

*(À supposer + posé) même son refus, on trouvera quelqu'un d'autre

mais

(À supposer + posé) même un refus de sa part, on trouvera quelqu'un d'autre

Nous avons noté au moyen du signe "+" dans la colonne *Dét* = un ces cas de contraintes sur la nature du *Dét* modifiant le $V-n$ en présence de ces *Conjs*(6).

La *Conjs*(6) en cas de pose un problème un peu différent dans la mesure où, en parallèle à la phrase

En cas que tu (refuses + refuserais), il saura bien me venger
la séquence (qui correspondrait à la propriété $V-n \Omega$)

*En cas de ton refus, il saura bien me venger

est bien exclue comme précédemment.

Mais la séquence (qui correspond au cas noté par la colonne
Dét = un)

?En cas d'un refus de ta part, il saura bien me venger
semble ici plus ou moins douteuse par comparaison avec la phrase tout
à fait naturelle

En cas de refus de ta part, il saura bien me venger
(qui correspond au cas noté par *Dét = E*, cette propriété notant une
restriction sur l'apparition du *Dét* modifiant le *V-n* en présence de
cette *Conjs(6)*).

La propriété *Dét = E* apparaît également avec la *Conjs(6) moyennant*, puisque nous avons des phrases telles que

Vous obtiendrez cet objet, moyennant paiement d'une taxe
en parallèle à

Vous obtiendrez cet objet, moyennant que vous paierez une taxe

2.1.2 Pronominalisation

Les substituts possibles en cas de pronominalisation de la phrase
attachée à ces *Conjs(6)* sont les suivants:

A) Le pronom *quoi*, observé en présence de *moyennant*:

Nous aurons son appui, moyennant que nous le paierons
= Nous le paierons; moyennant quoi, nous aurons son appui

En revanche, ce pronom apparaît exclu en présence de toutes les
autres *Conjs(6)* de ce sous-groupe. Par exemple:

(À supposer + en (admettant + supposant)) qu'il refuse, nous trouverons quelqu'un d'autre

- = Il se pourrait qu'il refuse; *(à supposer + en (admettant + supposant)) quoi, nous trouverons quelqu'un d'autre

et

Je prendrai ce parapluie, en cas qu'il pleuve

- = Il se pourrait qu'il pleuve; *en cas de quoi, je prendrai ce parapluie

B) Le pronom *cela*, observé en présence des *Conjs(6)* *n'était, n'eût été, moyennant, en admettant*:

N'était qu'il ait un embonpoint précoce, il paraîtrait jeune

Il a un embonpoint précoce; n'était cela, il paraîtrait jeune

et

Nous le paierons; moyennant cela, nous aurons son appui

De même pour les *Conjs(6)* construites sur d'autres formes verbales

Il se pourrait que la terre tourne; (?à supposer + en supposant + ?supposé + posé) cela, le cours des astres s'explique facilement

en présence desquelles ce pronom apparaît cependant d'emploi plus difficile parfois.

Enfin, en présence de la *Conjs(6)* *en cas de* le pronom *cela* apparaît très douteux (si ce n'est exclu):

Il se pourrait qu'il pleuve; ?en cas de cela, je prends ce parapluie

Toutefois, nous observons pour cette *Conjs(6)* une possibilité de

forme telle que

Il se pourrait qu'il pleuve; en cas, je prends ce parapluie qui rappelle le cas de la *Conjs(1)* "causale": à *force de* pour laquelle la forme à *force* était analysable en même contexte comme obtenue après [Pro z.] c'est-à-dire après effacement du pronom *cela*. Telle est l'hypothèse que nous formulons ici aussi en considérant la forme très figée de la *Conjs(6)* *en cas de*.

Il nous faut signaler, cependant, à propos de cette même *Conjs(6)*, un phénomène absolument contradictoire avec tout ce que nous venons de dire de son allure figée et avec toutes nos observations antérieures¹¹: l'apparition exceptionnelle de la forme déictique démonstrative apparemment associée à cette *Conjs(6)* pour référer au contexte gauche, par exemple dans la phrase

Il se pourrait qu'il pleuve; en ce cas(-là), je prendrai ce parapluie

Peut-être serait-il ici à propos de s'interroger sur une éventuelle corrélation entre les deux phénomènes relevés pour deux des *Conjs(6)* construites sur le *N cas*:

- d'une part, l'absence exceptionnelle de la forme déictique démonstrative pour *au cas de*: *à ce cas-là,
- d'autre part, l'apparition exceptionnelle de cette forme déicti-

11. Outre ce trait commun de formes analysables comme issues de [Pro z.] dans le cas de pronominalisation, la *Conjs(6)* *en cas de* et la *Conjs(1)* à *force de* présentent un même type de restriction sur l'apparition du *Dét* modifiant le *V-n* dans le cas de leur complémentation par un groupe nominal complexe, c'est-à-dire *Dét = E*.

que démonstrative pour *en cas de*: *en ce cas(-là)* (alors que nous n'avons pas de nos jours: *en (le + ce) cas de*).

Certains y verront sans doute une sorte d'"influence analogique" de l'une de ces *Conjs*(6) sur l'autre. Pour nous, nous nous bornons à constater ici ces deux anomalies qui contreviennent à l'observation d'ensemble que nous avons pu dégager quant à l'apparition de la forme déictique démonstrative en présence des *Conjs* de toutes classes. Peut-être faut-il y voir comme une survivance exceptionnelle d'un état antérieur non figé, avec *Dét*, de la *Conjs* au niveau de la seule forme pronominale.

2.2 Le second sous-groupe des *Conjs*(6) qui entrent dans le cadre P_i , *Conjs que P (subj + fut + cond)* est caractérisé par la propriété $(E + de) \checkmark^{0,1} \Omega$, c'est-à-dire par la réductibilité de la forme *que P* qui leur est attachée en un prédicat à l'infinitif, trait caractéristique des formes complétives.

Parmi les *Conjs*(6) qui appartiennent à ce second sous-groupe, nous trouvons uniquement des groupes nominaux prépositionnels qui ont la forme *Prép (Ddéf + E) N de*, c'est-à-dire construits sur des *N* particuliers. Ces *N* sont, en effet, des *N* de "condition" (et non d'"hypothèse" comme ceux sur lesquels sont construites les précédentes *Conjs*(6) de même forme nominale qui entrent dans le cadre P_i , *Conjs (où P(cond) + que P(subj + cond))*, (Cf. § 1). Le *Ddéf* antécédent à ces *N* est ici susceptible de s'effacer pour celles de ces *Conjs*(6) qui sont les plus figées et les plus usitées.

Ainsi, pour $Prép = (\grave{a} + sous + avec)$ et les N *réserve* et *condition*, nous avons les $Conjs(6)$:

à (la + cette) condition de	et	à condition de
sous (la + cette) condition de		sous condition de
avec (la + cette) condition de		*avec condition de
à (la + cette) réserve de	et	*à réserve de
sous (la + cette) réserve de		sous réserve de
avec (la + cette) réserve de		*avec réserve de

De même, avec $Prép = \grave{a}$ et le N *charge*, nous avons les $Conjs(6)$:

à (la + cette) charge de	et	à charge de
--------------------------	----	-------------

2.2.1 Réduction de la complétive à l'infinitive

La réduction de la complétive attachée à ces $Conjs(6)$ à une infinitive a la forme: $V^{\emptyset,1} \Omega$, c'est-à-dire que le sujet du verbe à l'infinitif (N_{i10}) peut être soit le sujet du verbe principal (N_{i0}), soit l'un de ses compléments (N_{i1}); autrement dit, la réduction a lieu en présence de ces $Conjs(6)$ quand $N_{i10} = (N_{i0} + N_{i1})$.

Nous avons ainsi les phrases

Je t'emmène, sous la simple (condition + réserve) de m'en aller tout de suite

transformées des phrases

Je t'emmène, sous la simple (condition + réserve) que je m'en aille + irai) tout de suite

où la réduction de *que P (subj + fut)*, qui met en jeu la condition

$N_{i10} = N_{i0}$, a la forme $V^{\emptyset} \Omega$.

Ou encore les phrases

Je lui ai donné ma maison, à (la) (charge + condition) de payer mes dettes

transformées des phrases

Je lui ai donné ma maison, à (la) (charge + condition) qu'(il + elle) (paye + paierait) mes dettes

où la réduction de *que P (subj + cond)*, qui met en jeu la condition

$N_{i10} = N_{i1}$, a la forme $V^1 \Omega$.

Outre la propriété d'un complément à l'infinif ($V^{0,1} \Omega$), ce groupe de *Conjs*(6) partage: a) la propriété d'une complémentation nominale complexe, avec des restrictions sur la nature (*Dét* = *un*) ou sur l'apparition (*Dét* = *E*) du *Dét* modifiant le *V-n*; et b) la propriété *Pro*, c'est-à-dire la possibilité de pronominalisation de la phrase qui leur est attachée.

2.2.2 Complémentation nominale complexe

En présence de ce sous-groupe de *Conjs*(6), nous retrouvons un certain nombre de contraintes déjà observées pour d'autres *Conjs* appartenant à cette classe sur la forme de la complémentation nominale complexe.

Ces contraintes portent sur la nature ou la présence du *Dét* modifiant le *V-n* et sont donc notées en colonnes dépendantes de la propriété *V-n* Ω .

A) Nous observons en présence de ces *Conjs*(6) une contrainte en ce qui concerne la nature du *Dét* modifiant le *V-n*. En effet, en parallèle aux phrases:

- (3) a. J'accepte, à (la + E) condition que vous m'(aidiez + aiderez)
- (4) a. On a échafaudé ce système, sous condition que le franc (fluctuât + fluctuerait)
- (5) a. On agrée votre participation, (à charge + sous réserve) que vous (apportiez + apporterez) des capitaux

ces *Conjs*(6) n'autorisent pas les séquences

- (3) b. *J'accepte, à (la + E) condition de votre aide
- (4) b. *On a échafaudé ce système, sous condition de la fluctuation du franc
- (5) b. *On agrée votre participation, (à charge + sous réserve) de votre apport de capitaux

qui correspondraient au cas général noté par la propriété $V-n \Omega$, mais les phrases

- (3) c. J'accepte, à (la + E) condition d'une aide de votre part
- (4) c. On a échafaudé ce système, sous condition d'une fluctuation du franc
- (5) c. On agrée votre participation, (à charge + sous réserve) d'un apport de capitaux de votre part

qui correspondent au cas de contrainte, noté par la propriété $Dét = un$, sur la nature du *Dét* modifiant le $V-n$.

B) De plus, pour certaines des *Conjs*(6) de ce sous-groupe, nous observons la possibilité d'une complémentation nominale sans *dét*, par exemple dans les phrases

- (6) Je te rends ce service, à charge de revanche
(Je te rends ce service, à charge que j'en aurai (la + une) revanche)
- (7) Son texte a été accepté, sous réserve de modification(s)
(Son texte a été accepté, sous réserve qu'il serait modifié)

Nous avons signalé au moyen de la colonne *Dét = E* cette possibilité de complémentation nominale (sans *Dét* modifiant le *V-n*) qui n'apparaît pas entièrement corrélée à la forme figée sans *Ddéf* de ces *Conjs*(6). En effet, nous avons des contrastes tels que celui observé entre les phrases (6) et (7) d'une part, et la séquence

(8)?*Son texte a été accepté, (à + sous) condition de modification(s)

d'autre part.

2.2.3 Pronominalisation

Dans le cas de la pronominalisation de la phrase attachée à ces *Conjs*(6), nous pouvons noter parmi les substituts possibles à la forme que *P (subj + cond + fut)*:

a) Le pronom *cela* généralement observé en présence des *Conjs*(6) les plus figées.

Nous avons ainsi les phrases

Son texte a été accepté, sous réserve qu'il serait modifié

= Il faudrait qu'il soit modifié; sous réserve de cela, son texte a été accepté

et peut-être les phrases

J'accepte, (à + sous) condition que vous m'(aiderez + aidiez)

= Il faut que vous m'aidiez; ?(à + sous) condition de cela, j'accepte

Je lui donne ma maison, à charge qu'il paiera mes dettes

= Il paiera mes dettes; ?à charge de cela, je lui donne ma maison

De plus, l'emploi du pronom *cela* entre en certains cas en concu-

rence pour les *Conjs*(6) de forme *Prép Ddéf N de* avec:

b) La possibilité d'emploi de la forme déictique démonstrative généralement observée pour les *Conjs* qui ont cette forme *Prép Ddéf N de*.

Ainsi, nous avons les phrases.

J'accepte, (sous + avec + à) la condition que vous m'aidez
 = Vous m'aidez; (?sous + avec + à) cette condition-là, j'accepte

Son texte a été accepté, (avec + sous) la réserve qu'il serait modifié
 = Il faudrait qu'il soit modifié; (avec + sous) cette réserve-là son texte a été accepté

Mais nous avons également des contrastes comme

Son texte a été accepté, à la réserve qu'il serait modifié

et

= Il faudrait qu'il soit modifié; *à cette réserve-là, son texte a été accepté

alors que

= Il faudrait qu'il soit modifié; à la réserve de cela, son texte a été accepté

En revanche, en présence des *Conjs*(6) à *la charge de*, à *charge de*, les deux possibilités (emploi du pronom *cela*, ou emploi de la forme déictique démonstrative) apparaissent exclues puisque

Je lui ai donné ma maison, à (la + E) charge qu'il (paierait + payât) mes dettes

et

= Il faudrait qu'il paie mes dettes; ?*à (la + E) charge de cela, je lui ai donné ma maison

Il faudrait qu'il paie mes dettes; *à cette charge-là, je lui ai donné ma maison

Le pronom *quoi* apparaît exclu en présence de toutes ces *Conjs(6)*, y compris les plus figées:

Vous m'aidez; ?*à condition de quoi, j'accepte

Il faudrait qu'il soit modifié; ?*sous réserve de quoi, son texte a été accepté

Il faudrait qu'il paie mes dettes; ?*à charge de quoi, je lui ai donné ma maison

3. Conclusion

En conclusion, parmi les 53 *Conjs(6)* ("conditionnelles") qui composent la totalité de cette classe, nous avons examiné ici le cas de vingt-cinq d'entre elles, réparties à partir de deux cadres en deux sous-groupes syntactico-sémantiques homogènes, qui représentent donc un échantillon important, tant sur le plan de la quantité que des caractéristiques de comportement syntactico-sémantiques pour cette classe de conjonctions de subordination du français.

Ainsi,

A) au niveau de la forme de la subordonnée attachée à ces *Conjs(6)*, deux phénomènes importants semblent intervenir à la fois:

- d'une part, l'importance de la forme morphologique même des *Conjs(6)* en question pour des items relevant de la même notion sémantique, par exemple la notion d'"hypothèse". En effet, on peut noter que l'origine verbale ou très figée des *Conjs(6)* en 2.1 entraîne la présence du cadre *que P(subj + cond)* associé à ces *Conjs(6)*; alors qu'en présence des *Conjs(6)* au § 1, qui relèvent de la même notion sémantique

d'"hypothèse" mais qui ont une forme nominale (*Prép Ddéf N de*), on trouve, en parallèle, la possibilité de deux cadres: *que P (subj + cond)* et *où P (cond)*, c'est-à-dire une possibilité de forme *où P* supplémentaire pour la subordonnée,

- d'autre part, pour des *Conjs(6)* de même forme nominale (*Prép Ddéf N de*), l'importance du sémantisme des *N* formants de ces *Conjs(6)*. En effet, avec des *Conjs(6)* construites sur des *N* de sens "hypothétique", nous avons les cadres que nous venons de mentionner en parallèle pour le § 1.: *que P (subj + cond)* et *où P (cond)*; alors qu'avec des *Conjs(6)* de sens "conditionnel", comme en 2.2, nous n'avons que le cadre *que P (subj + fut + cond)*, c'est-à-dire sans possibilité de forme *où P* pour la subordonnée.

B) Outre la forme de la subordonnée et les différentes marques temporelles spécifiques à cette classe de conjonctions de subordination, nous avons noté la présence exceptionnelle, par rapport à l'ensemble des *Conjs* des autres classes, d'une forme spécifique pour la complémentation nominale complexe apparaissant en présence de ces *Conjs(6)*. Cette complémentation nominale complexe présente, en effet, une contrainte très forte, de type aspectuel, sur la nature du *Dét* (indéfinie) qui doit lui être associée (*Dét = un*) en présence de la quasi-totalité des *Conjs* de cette classe.

Les rares exceptions à cette contrainte: *n'était, n'eût été, moyennant* (c'est-à-dire celles qui correspondent au cas général de complémentation nominale complexe, sans restriction sur la nature du *Dét*, noté *V-n Ω*) ne semblent pas tenir à une différence d'origine morphologique puisque nous avons des *Conjs(6)* d'origine verbale, comme celles

sus-mentionnées, qui ont une complémentation de forme $V-n \Omega$ sans restriction sur la nature du *Dét*, alors que d'autres *Conjs(6)* également d'origine verbale comme *en admettant*, *à supposer*, *posé*, etc., présentent la contrainte *Dét = un* pour la complémentation nominale qui leur est associée.

En étendant notre examen à l'ensemble des *Conjs(6)*, il nous a semblé que l'explication de ces rares exceptions à cette contrainte spécifique serait à rechercher plutôt du côté d'un sémantisme "négatif" de ces *Conjs(6)*, puisque, à côté de *n'était*, *n'eût été*, nous trouvons aussi *au défaut de*, *faute de*, *sans(6)*, *même sans*. Mais la *Conjs(6)* moyennant échappe à une explication de cet ordre.

C) Les substituts pronominaux à la séquence formée par la *Conjs(6)* et la phrase qui lui est attachée sont de même type que pour les autres classes de *Conjs*:

- Le pronom *quoi* apparaît en présence de certaines des *Conjs(6)* les plus figées: *faute de*, *(ne...pas) sans(6)*, mais pas de toutes puisque l'on n'a pas **à charge de quoi*, **sous réserve de quoi*, **sous condition de quoi*, etc. Il apparaît également en présence d'une forme d'origine verbale: *moyennant*, mais pas en présence des autres: **à supposer quoi*, **en admettant quoi*, **posé quoi*, etc.

- Le pronom *cela* est susceptible d'apparaître avec la quasi-totalité des *Conjs(6)*, qu'elles soient d'origine nominale et plus ou moins figées, ou d'origine verbale, ou encore prépositionnelle. Les exceptions semblent bizarrement concerner les *Conjs(6)* de forme nominale figée (sans *Ddéf*) du sous-groupe 2.2.

- Enfin, la forme déictique démonstrative est susceptible d'apparaître avec la totalité des *Conjs(6)* qui ont la forme *Prép Ddéf N de*, sauf *au cas de* (pour laquelle nous avons vu qu'au lieu de *à ce cas-là nous avons une forme substitutive exceptionnelle de nos jours: *auquel cas*) en 1., et en 2.2: les *Conjs(6)* à la charge de, à la réserve de pour lesquelles nous n'avons pas *à cette charge-là, *à cette réserve-là, ni non plus *à laquelle charge, *à laquelle réserve comme pour la *Conjs(6)* précédente (*au cas de*).

Telles sont les principales caractéristiques syntactico-sémantiques qui ont déterminé l'établissement de notre classe de "conditionnelles", illustrées ici à partir de deux groupes parmi les sept que comprend cette classe.

Nous aurions pu aussi bien envisager de les illustrer par l'étude d'autres groupes de cette classe qui posent à la fois des problèmes généraux de même type et des problèmes particuliers de nature différente. Par exemple, nous n'avons fait mention ici que pour mémoire des *Conjs(6) sans(6)* et *même sans* qui appartiennent à un autre sous-groupe¹². Ces *Conjs(6)* posent d'intéressants problèmes de définition dans la confrontation de leur comportement syntactico-sémantique avec celui des *Conjs* de même forme mais appartenant à d'autres classes comme *sans(4)* "concessive" et *sans(3)* "conséquentielle"; ces problèmes de définition constituent sans nul doute l'un des apports les plus précieux dus à l'élaboration du lexique-grammaire du français.

Mireille Piot

Université de Paris VIII

12. Voir Piot (1978).

RÉFÉRENCES

- BORLE, E. (1927) *Observations sur l'emploi des conjonctions de subordination dans la langue du XVIIe siècle, étudié spécialement dans la langue de deux ouvrages de Bernard Palissy*, S.E., Paris, Les belles Lettres.
- GEIS, M. (1970) *Adverbial Subordinate Clauses in English*, thèse de doctorat, Cambridge, Mass., MIT.
- GROSS, M. (1977) *Grammaire transformationnelle du français: Syntaxe du nom*, Paris, Larousse, 256 pages.
- GUILLAUME, G. (1911) *Le problème de l'article et sa solution dans la langue française*, Paris, Hachette.
- HAASE, A. (1969) *Syntaxe française du XVIIe siècle*, Paris, Delagrave.
- PIOT, M. (1978) *Études transformationnelles de quelques classes de conjonctions de subordination du français*, thèse de 3e cycle, Université Paris 7.
- PIOT, M. (1979) "Les conjonctions "finales" du français", in *Linguae Stile*, vol. 14, n° 1, marzo 1979.

TABLE CONJS (6)

CONJ	C O M P L É M E N T A T I O N																																						
	Modif conj					Proposition subordonnée					N subord.	Pronoms	Pron	Quest																									
	même conj	seulement conj	seul	simple	conj même	conj seulement	PRÉP	P	T = cond	où P	T = cond	[pc. z]	Que P	T = fut	T = cond	Que Psubj	V ⁰ Ω	de V ⁰ Ω	V ¹ Ω	de V ¹ Ω	de V Ω	Nhum	Lui	V-n Ω	Dét = E	Dét = UN	Quoi	cela	là	[pro z]	Prép ce N-là	ADV	CONJ Quoi?	CONJ Quel N?					
dans le cas	+	+					de																																
dans (la + cette) hypothèse	+	+					de																																
dans la supposition	+	+					de																																
(des + quelque) fois																																							
en admettant	+	+																																					
en supposant	+	+																																					
faute							de																																
lors même																																							
même sans																																							
moyennant	+	+																																					
n' (était + eût été)																																							
pour le cas	+	+					de																																
pour peu																																							
pourvu																																							
Pose	+																																						

